



DES PERSONNES EX2CUTEES SOMMAIREMENT AU COURS DE L'AN 2024

Une femme détenue morte dans la prison centrale de Mpimba en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 1^{er} janvier 2024, à la prison centrale de Mpimba, commune Muha, Bujumbura Mairie, Edith Nizigama est morte. Selon des sources sur place, la victime souffrait d'asthme et a été arrêtée chez elle à Nyakabiga en date du 28 décembre 2023 et conduite au cachot de la PJ Jabe par des policiers avant d'être transférée à la prison de Mpimba en date du 29 décembre 2023. La victime avait une dette d'une somme de 16 millions de fbu qu'elle n'avait pas remboursée. Alexis Ngayisenga, mari de la défunte avait même présenté une somme de 4 millions sur les 16 millions pour diminuer la dette, mais il n'a pas été écouté et il a même donné sa voiture comme caution pour libérer sa femme sans succès. Selon les mêmes sources, le corps de la victime avait passé la nuit dans la prison centrale de Mpimba alors qu'elle devrait être évacuée vers une morgue de la capitale de Bujumbura sans succès. La famille avait amené un véhicule pour déplacer ce corps mais n'a pas eu le billet de sortie à cause de l'absence du directeur de la prison et du responsable de l'infirmerie de cette maison carcérale.

Un membre du parti CNL tué en commune Kanyosha, Bujumbura Rural

En date du 12 Janvier 2024, sur la sous-colline et colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Rodrigue Irakoze, membre du parti du parti CNL, a succombé suites des tortures subies de la part des Imbonerakures, en date du 1^{er} janvier 2024. Selon des sources sur place, en date du 1^{er} Janvier 2024, des Imbonerakure munis de gourdins dont Stanislas Nduwimana, responsable des Imbonerakure en commune Kanyosha et le prénommé Canésius et d'autres Imboneakure qui portaient des tenues policières ont attaqué des gens majoritairement membres du parti CNL qui étaient en train de célébrer le nouvel an et ont commencé de les frapper. Selon les mêmes sources, Rodrigue Irakoze avait reçu plusieurs coups de bâton au niveau de la poitrine.

Un détenu mort à la prison centrale de Bururi

Dans la nuit du 24 janvier 2024, à la prison centrale de Bururi, Antoine Nimpagaritse, âgé de 50 ans, originaire de la localité de Kigamba, sur la colline Taba, commune Mugamba, province Bururi

est mort suite à la négligence du responsable du service sanitaire. Selon des sources sur place, parmi les détenus de cette prison, ce détenu venait de passer plus d'une semaine dans un mauvais état de santé. Il recevait des soins de santé dans le même centre de santé de cette prison. La responsable de ce CDS, Agnès Nshimirimana a refusé de lui accorder un transfert pour aller se faire soigner à l'hôpital de Bururi. Ce détenu a fini par rendre son âme dans cette prison. Signalons qu'il a été arrêté en date du 14 novembre 2023, accusé de tuer une personne avant d'être détenu au cachot de la police à Mugamba durant deux mois. Le 15 janvier 2024, il avait été transféré à la prison centrale de Bururi où il est décédé suite à la malaria.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza

En date du 11 mars 2024, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, un corps sans vie de Jacques Ririmunda, originaire de la colline Buyumpu, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza a été retrouvé décapité non loin de l'hôpital de Kayanza. Selon des sources sur place, Jacques Ririmunda avait été arrêté par des policiers du poste de police de Rugazi, en date du 10 mars 2024, sur ordre du chef de la colline Buvumo, Emmanuel Nduwimana. Selon les mêmes sources, cet administratif à la base accusait la victime de s'être rendue dans une localité dénommée Katunda, au Rwanda non loin de la frontière burundo-rwandaise pour s'approvisionner en vivres. Après son arrestation, Ririmunda a été menotté puis conduit au cachot du SNR à Kayanza. La famille et proches de la victime réclament des enquêtes minutieuses pour que les auteurs du crime soient punis conformément à la loi.

Exécution extrajudiciaire de Ndayikeza Thierry en commune Bugendana, province Gitega

Dans la nuit de mardi 19 Mars 2024 vers 22 heures, sur la colline Gitora, précisément sur le lieu communément appelé "**Lourde de Mugera**", zone Mugera, commune Bugendana et province Gitega, Thierry Ndayikeza, âgé de 24 ans a été tué fusillé par les policiers de la position Mugera. Selon Léonidas Baravuga père du défunt, Thierry était avec son petit frère Éric Baravuga et leur ami Gildas. Ils étaient à la recherche de leurs amis pouvant les aider à transporter les pierres pour la fondation de la maison du défunt. A mi-chemin, tout près de la position de police, ces 3 garçons ont croisé les policiers et ces derniers leur ont demandé de coucher par terre sans leur poser aucune question.

Ces jeunes ont essayé de se présenter et de s'expliquer en leur disant d'où ils venaient mais en vain car ces policiers n'ont pas voulu les écouter. Ils ont commencé à les tabasser. Voyant que ces policiers ne voulaient pas les écouter, Éric et Gildas ont préféré s'échapper tandis que leur ami Thierry est resté couché par terre. Ces policiers ont tiré beaucoup de coups de feu derrière Éric et Gildas puis ont tiré sur Thierry Ndayikeza au niveau du ventre. Ce dernier a rendu son âme sur le champ. Selon toujours Léonidas Baravuga, Béatrice Bukuru et Bigirimana Éric respectivement administrateur et commissaire communal sont arrivés sur les lieux du crime vers 3 heures du matin pour transporter le cadavre vers le CDS Mugera.

Vers 10 heures du matin, ces deux autorités sont revenues à Bugendana pour chercher l'OPJ Jean de Dieu Ntakarutimana et l'ont demandé d'aller à Mugera pour faire le constat. L'OPJ a interrogé Éric et Gildas pour expliquer en détail ce qui s'était passé. D'après eux, ces policiers étaient ivres, raison pour laquelle ils n'ont pas voulu les écouter.

L'interrogatoire s'est déroulé en présence de la population environnante, de l'administrateur communal, du commissaire communal et des parents de la victime. Après l'interrogatoire, le cadavre a été transporté vers la morgue de l'hôpital régional de Gitega par le véhicule de la commune Bugendana.

L'OPJ a rédigé un rapport disant que les policiers Sergent Fabien Bigirumuremyi, Caporal Fleury Dukeze et Caporal Thierry Nduwimana sont tombés dans une embuscade de jeunes non encore identifiés et se sont confrontés, chose qui a poussé les policiers de tirer en l'air pour leur faire peur.

Dans son rapport, il a continué en disant qu'une balle perdue a touché le défunt Thierry au niveau du ventre. Il a continué en disant que les enquêtes sont en cours pour identifier ces malfaiteurs. L'enterrement a eu lieu en date du 21 mars 2024 au cimetière de Mugeru sous la facilitation des dépenses opérées par la commune Bugendana. Jusqu'au 22 mars 2024, aucun des policiers cités en haut n'a été arrêté.

Un homme exécuté sommairement en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2024 indique qu'en date du 18 avril 2024, au quartier Mirango I, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Marie, un homme non identifié a été battu par Roger Manirakiza, chef du quartier Mirango I et chef de sécurité de ce même quartier, membre du parti CNDD-FDD, chauffeur de Bénigne Rurahinda, épouse de feu Général Adolphe Nshimirimana. Selon des sources sur place, vers 15 heures, Roger a arrêté cet homme inconnu à la 12^{ème} avenue de ce même quartier l'accusant de banditisme et l'a battu. Selon les mêmes sources, après cet acte commis par Roger, la population s'est révoltée contre lui et le présumé auteur a appelé le renfort des jeunes Imbonerakure et la victime a été conduite à bord d'un tricycle communément appelé « Tuk Tuk » à la zone Kamenge pour être détenu mais elle a rendu son âme au cours du chemin. Les policiers du poste de police de Kamenge ont pris la mesure d'arrêter Roger Manirakiza et le corps de la victime a été directement conduit à la morgue de l'hôpital Roi Khaled par le chef de quartier Kavumu, Adelaïde Ntihabose. En date du 23 avril 2024, Roger était détenu au cachot du poste de police de la Kamenge.

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

En date 2 mai 2024, vers 6 heures du matin, sur la sous colline Nyabitwe, colline Mukoro, zone et commune Bugendana, province Gitega, Elvis Ndayisenga, âgé de 31 ans, marié et père d'un seul enfant a été tué suite aux coups de bâtons lui infligés par Zabulon Hatungimana, Elvis Ntirandekura, Pierre Claver Bukuru, Donatien Ngenakumana, Jean Ngenakumana, Louis Ndoricimpa, Bosco Hakizimana et Jérémie Manirakiza, tous membre de la milice Imbonerakure.

Selon des sources sur place, la victime avait passé le début de la soirée de la veille de son assassinat au cabaret sis à cette sous colline Nyabitwe tout près de son domicile. Vers 20 heures, il s'est chamaillé avec un groupe de jeune Imbonerakure qui d'habitude font des rondes nocturnes dans des champs de riz où ce défunt lui-aussi avait des plantations de riz. La victime a demandé à ces Imbonerakure pourquoi ils passent la nuit au cabaret au moment où ils devraient être sur leur travail dont la cause de leur dispute. A 20 heures, la victime a quitté le cabaret pour se rendre dans des champs. A son retour, il a dit aux autres riziculteurs qui se trouvaient dans ce cabaret que dans la vallée il n'y avait personne pour veiller sur leurs champs.

Selon les mêmes sources, vers minuit, quand la victime est sortie dehors, ces Imbonerakure qui avaient resté en dehors de sa maison pour attendre sa sortie de la maison, l'ont pris de force et sont partis avec lui dans la vallée. Ils l'ont ligoté et l'ont battu jusqu'au point de mourir. Le lendemain, ces veilleurs sont revenus sur ce cabaret avec la victime encore sous les cordes et il rendu son âme immédiatement. Le corps sans vie de la victime a été évacué vers la morgue de la Clinique Cunywe par un chauffeur du véhicule qui avait été loué par l'administrateur de la commune Bugendana puis dans l'après-midi vers la morgue de l'hôpital Mutaho en attendant son enterrement digne et que l'OPJ Urbain Baranyizigiye termine l'interrogatoire des présumés auteurs de ce crime.

Un détenu mort en commune Burambi, province Rumonge

En date du 2 mai 2024, sur la colline Busaga, commune Burambi, province Rumonge, Emmanuel Ciza, cultivateur, est mort à son arrivée à l'hôpital de Burambi en province Rumonge.

Selon un membre de sa famille, Ciza est mort après une nuit de détention à la position de la police à Busaga en commune Burambi province Rumonge. Il a été évacué ce même jour par des policiers de la position où il avait passé la nuit. La victime avait été arrêtée en date du 1^{er} mai 2024 par ces policiers pendant qu'il se bagarrait dans un bistrot se trouvant sur la colline Busaga toujours dans la même commune. Ces policiers ont passé la nuit en le battant étant déshabillé et versant de l'eau sur son corps. Le matin, craignant pour sa mort sur cette position, ces policiers l'ont évacué à bord d'une moto de transport jusqu'à l'hôpital de Burambi.

Le corps sans vie de la victime a été enterré en date du 5 mai 2024 au cimetière de Burambi vers 18 heures sur ordre de l'administrateur communal de la commune Burambi Marie Fabiola Ndayikeza pour fausser les enquêtes.

Des sources policières disent que deux policiers de la position de police à Busaga ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes le 4 mai 2024. Ils ont été détenus au cachot de la police du commissariat provincial à Rumonge.

Une personne tuée en commune Isare, province Bujumbura rural

En date du 2 juillet 2024, vers 21 heures, sur la colline Kibuye, commune Isare, province Bujumbura rural, Ezéchiél Ngagijimana, âgé de 39 ans, membre du parti CNL, a été tué par des Imbonerakure dont les prénommés Jean Marie et Claude à l'aide des gourdins. Selon des sources sur place, la victime venait de tuer son père Dionise Mbonabirama, âgé de 78 ans suite aux conflits fonciers et il a été arrêté par ces Imbonerakure puis tuer lui aussi. Signalons qu'Ezéchiél a été enterré lui aussi au cimetière de Kibuye en date du 3 juillet 2024.

Un membre du parti UPRONA tué en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 12 juillet 2024, à la position des policiers de la zone Kiyonza, commune Bugabira, province Kirundo, un corps sans vie de Ntibatinya, âgé de 31 ans, cultivateur, membre de l'UPRONA, a été retrouvé mort suspendu sur une charpente de la salle de 4 mètres de hauteur par le chef de colline et les membre de sa famille après avoir été contacté par les policiers qui avaient arrêté la victime.

Selon des témoins à Kiyonza, la veille de l'incident, Ntibatinya est allé acheter de la cigarette dans

un kiosque et il a allumé sa cigarette à l'intérieur où il y avait des policiers en train d'étancher la soif et ces derniers l'ont accusé de fumer en public.

Des querelles ont commencé entre ces policiers et la victime. Cette dernière a été incarcérée dans un cachot de la zone Kiyonza puis l'ont conduite dans une salle se trouvant à leur poste. La famille a refusé de prendre le corps sans vie jusqu'à l'arrivée du commissaire provincial qui a ordonné de l'emmener soit à la morgue ou au cimetière pour enterrement. Des bagarres ont repris et la famille réclamait que des examens soient faits pour prouver la cause de cette mort. La décision prise a été de conduire la dépouille à la morgue de la localité en attendant les examens pour savoir la cause de la mort. Deux personnes sont arrêtées par le commissaire provincial notamment un policier nommé Bukuru et un prisonnier nommé Kagabo.

Un corps sans vie retrouvé en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2024 indique qu'en date 23 août 2024, sur la colline Gitsinda, commune Songa, province Bururi, un corps sans vie en décomposition de Nimubona Jean Claude âgé de 34 ans, enseignant à l'ECOFO Jenda, membre du parti CNDD-FDD a été retrouvé vers 15 heures, dans un boisement, sur la colline Mutsinda, zone Kiryama de la même commune. Selon un membre de sa famille, ce corps sans vie a été vu pour la première fois par des enfants qui cherchaient du bois de chauffage. Selon les témoins, la victime présentait des traces de bastonnades sur son corps, blessures au niveau du cou et certaines parties du corps mutilées. Des sources policières disent également que son téléphone et sa carte nationale d'identité avaient été saisis des mains d'un des jeunes Imbonerakure. La victime avait été arrêté par des jeunes Imbonerakure en date du 3 août 2024, l'accusaient de faire des rapports sexuelles avec une jeune fille qui travaillait dans une boutique située tout près de chez lui sûr la colline Gitsinda et il était porté disparu depuis le 4 août 2024 puis retrouvé cadavre par après. Des sources policières disent que 23 jeunes Imbonerakure dont Ntirandekura Bidos, Semabaya sylver, Sindayihebura Protais, Nzigamasabo Jean, Rukundo Ferdinand, Ndayizeye Frédéric, Ndayizeye Marc, Ndayishemeze Audace et Ntirampeba Laurent sont dans les mains de la police judiciaire à Bururi depuis le 29 août 2024. Ils ont été arrêté sur la colline Gitsinda, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi. Ils sont soupçonnés d'avoir tué Jean Claude, membre de la ligue des jeunes du parti au pouvoir.

Une personne morte dans le cachot du SNR en province Cibitoke

Dans la nuit du 6 au 7 octobre 2024, le corps sans vie d'un homme âgé d'une trentaine d'année a été retrouvé gisant dans une mare de sang au cachot du SNR au chef-lieu de la province Cibitoke.

Selon des témoins oculaires, la victime faisait partie d'une équipe de 3 personnes ramenées de Bujumbura Mairie et incarcérées dans les cahots du SNR depuis le soir du 4 octobre 2024. D'après cette même source, la victime a reçu plusieurs coups de marteaux avant de succomber à ses blessures.

Le corps sans vie de la victime a été sorti le lendemain, très tôt le matin et emporté dans un endroit non encore connu. Une autre source sécuritaire précise que les victimes seraient soupçonnées d'être

des rebelles de Red-Tabala et qui ont été arrêtées dans la ville d' Uvira en République Démocratique du Congo avant d'être ramenés au Burundi sous escorte des agents SNR.

Les deux autres agonisants et privés de nourriture sont pour le moment entre la vie et la mort. Implanté tout près de la résidence du Gouverneur de Cibitoke, des cris de détresse des gens sous torture sont souvent entendus par des passants. Certains habitants contactés et habitant non loin du cachot du SNR exhortent les Gouverneur de Cibitoke et les autorités policières d'user de leur influence pour sauver la vie de ces 2 autres personnes.

Trois personnes mortes dans le cachot du SNR en province Cibitoke

Dans une période ne dépassant pas une semaine, trois personnes ont trouvé la mort après avoir été torturées par les policiers du SNR en province de Cibitoke, accusées de participation au groupe rebelle Red-Tabara.

Les 2 jeunes gens sous torture dans les geôles du SNR de la province Cibitoke sont morts le soir du 9 octobre 2024 alors que la première victime avait trouvé la mort dans les mêmes conditions au début de la semaine.

Selon les témoins sur place, les 2 cadavres enveloppés dans une tente sont sortis le même jour du bureau du SNR vers la tombée de la soirée et transportés par le véhicule du chef du SNR en direction de la localité de Nyamitanga dans la commune de Buganda où ils ont été enterrés sur le littoral de la Rusizi faisant frontière avec la RDC.

Selon le même témoin, le véhicule du responsable du SNR Cibitoke était escorté par 2 policiers et 3 Imbonerakure qui étaient chargés de leur inhumation ce qui fait penser à une sorte d'exécution sommaire.

Comme l'indique les habitants de la localité contactés, tous à l'unanimité pointent du doigt le chef du SNR Cibitoke dans plusieurs cas d'enlèvement et d'assassinat.

Le gouverneur de Cibitoke et le procureur du parquet près le TGI Cibitoke interrogés à ce propos indiquent ne pas être au courant de ces informations. Ces deux autorités administratives et judiciaires appellent toute personne disposant des informations allant dans ce sens de saisir les instances habilitées et porter plaintes.

Le chef du SNR quant à lui interrogé sur ces 3 récents cas d'assassinat en moins d'une semaine où même son véhicule qui a été aperçu transportant les cadavres pendant la nuit dans la localité de Nyamitanga, préfère ne rien dire.

Différentes sources concordantes font savoir que la main du responsable du SNR est citée dans de nombreux cas de tueries à l'endroit des membres des partis de l'opposition. Ces victimes sont taxées de rebelles contre le régime de Gitega et avaient été arrêtés dans la ville d'Uvira, au Sud Kivu en RDC au début du mois avant d'être ramenés au Burundi où ils viennent de mourir après avoir été torturés dans les cachots des SNR à Cibitoke.

Nsavyimana Jean Paul, procureur près le TGI Cibitoke et Carême Bizoza, Gouverneur de la province Cibitoke admettent n'avoir pas été saisi d'aucun plaignant.

Le responsable du SNR à Cibitoke, au cours d'une réunion de sécurité du 7 octobre 2024, rejette toutes ces accusations avant d'indiquer qu'il faut approcher le porte-parole au niveau National pour toute question concernant le SNR.

LIGUE ITEKA